

Celui-ci était revenu avec le désir de faire un long séjour à Paris. Un incident le décida à repartir dès la semaine suivante. Justin, l'un des commis, lui avait demandé sa nièce en mariage. Le trouble qu'il en ressentit ne venait-il seulement que de la fausse position où il se savait à l'égard de Toinette, ou bien avait-il une cause ? Il n'osa pas s'interroger sur ce point. Toujours est-il qu'il fut d'abord singulièrement troublé, et, quelques heures après, profondément heureux, quand, ayant interrogé la jeune fille, celle-ci, qui n'éprouvait aucun trouble, lui répondit :

— Je ne puis vous dire qu'une chose, c'est que je ne pense pas à M. Justin. Comment aurais-je pensé à lui ? il ne m'a jamais parlé de rien !

En repartant de nouveau, Bénard serra vivement la main du jeune commis : c'était un remerciement, et non pas une promesse.

Forcé, dans ce dernier voyage, de s'arrêter en route beaucoup plus longtemps qu'il ne l'avait prévu, il trouva à la poste restante de Lyon une lettre qui l'y attendait depuis huit jours. Il n'y avait pas qu'elle seule à son nom, mais Bénard avait reconnu l'écriture de Toinette : il décacheta d'abord celle-là ; elle disait :

« Mon bon ami, mon protecteur, mon frère,

« Comme vous m'avez trompée ! je ne vous le pardonne pas, je vous en remercie.

« J'ai vu mon oncle Bénard ; j'ai vu aussi ma tante !

« N'allez pas croire que je mettais en doute vos paroles, et que j'aie voulu vérifier par moi-même si le mercier du faubourg du Temple n'était vraiment pas de ma famille. C'est chez un notaire que nous nous sommes rencontrés. J'y étais appelée, comme mon oncle et ma tante, pour un héritage. Nous avions, à ce qu'il paraît, un cousin fort riche, qui est mort il y a cinq ans dans les îles. Ainsi, il y a cinq ans j'avais déjà une fortune qui pouvait vous sauver, et vous avez été si malheureux !

« Maître Legris, qui entend si bien les affaires et qui s'intéresse si fort à nous, a eu la bonté de m'accompagner. Tout a été expliqué, tout s'est réglé pour le mieux. Si vous étiez mon oncle Bénard, nous aurions le double de ce qui me revient ; vous ne l'êtes pas, donc vous n'avez droit qu'à la moitié :

« Revenez, revenez : vous êtes quitte envers maître Legris, qui se retire décidément du commerce. Ses fils ne lui succèdent que dans les magasins de la rue Saint-Honoré ; à ma demande, on vous cède celui de

“ LA PETITE TOINETTE. ”

P. S. “ Je n'aime pas M. Justin. ”

Bénard revint. Il voulut refuser les offres généreuses de sa protégée ; elle lui rappela avec quel abandon et quelle confiance elle avait sollicité ses bienfaits. Maître Legris acheva de vaincre ses scrupules, et Justin le pria d'oublier sa demande. En prétendu respectueux envers les grands parents, Bénard, d'accord enfin avec Toinette et avec sa conscience, se présenta une seconde fois chez les merciers du faubourg du Temple. Il venait demander le consentement de ceux-ci à son mariage avec Toinette. Ils ne pouvaient pas le refuser, ils l'accordèrent. Comme il cherchait des yeux sa future cousine Justine, la grosse femme, qui devinait sa pensée, dit en poussant un profond soupir : « J'ai du malheur, mes enfants ne vivront pas ! »

L'oncle et la tante Bénard ne furent point invités à la noce.

FIN

Achetez vos poêles de cuisine chez L. G. Bédard.

Achetez vos charrues chez L. G. Bédard.

Achetez vos moulins à faucher, moissonneuses et semeuses chez L. G. Bédard, rue St-François, St-Hyacinthe.